

# SCHÉMA DIRECTEUR MOBILITÉS ACTIVES DU TERRITOIRE DE BUGEY-SUD

2022 - 2032

Rapport de synthèse

Approbation en conseil communautaire  
du 16 décembre 2021

© Michel PELISSIER



Promu par



**BUGEYSUD**  
Communauté de communes

## A l'échelle nationale :

### **Le Plan national vélo en 2018 : déjà des résultats et des ambitions revues à la hausse**

- objectif d'une part modale de 9% à horizon 2024 (part modale de 12% à horizon 2030)
- 850 M d'euros alloués au développement de la pratique (350 M € prévu au départ)
- déjà +30% d'aménagements cyclables en 3 ans
- mission parlementaire sur la filière vélo (enjeu industriel, publication prévue en janvier 2022)

### **Un développement des pratiques : +11% de fréquentation entre 2019 et 2020**

### **Des retombées économiques à saisir : étude de l'économie du vélo publiée en 2020**

- création d'emplois non délocalisables (aménagements cyclables, services, distribution, production...)
- retombées du tourisme à vélo (nuitées, consommation...)
- retombées plus indirectes non négligeables :
  - bénéfices santé (30 min par jour / 2 le risque d'AVC)
  - attractivité du territoire (cadre de vie, marketing territorial)
  - solution de mobilité du quotidien peu onéreuse pour les habitants (enjeu social)

### **Des subventions conditionnées aux territoires couverts par un schéma directeur**



# CONTEXTE

## A l'échelle locale :

**Bugey vélo :** depuis 2016, une stratégie de développement touristique...

**Opportunité de l'AAP AVELO :** vers une solution de mobilité au quotidien !

- Elaboration d'un schéma directeur : financé à 70% par l'ADEME
- Autres axes de travail : création service de location VAE, déploiement équipements vélo, sensibilisation

**Enjeu du schéma directeur vélo identifié comme une action PCAET en 2019**

**Projet de territoire : comment organiser une mobilité plus durable ?** Auj. part modale vélo 1 %

- Enjeu n° 3 : comment le territoire se saisit-il de la question des transitions ?
- Enjeu n° 4 : quelle organisation, quel aménagement et structuration territoriale, quelle relation ville(s) territoire ?

NOTA BENE - Répartition des compétences en lien avec le vélo

- *Communes : voirie communale*
- *CCBS : voirie d'intérêt communautaire, dév't touristique (ViaRhôna et boucles) et mobilités actives*
- *CD01 : routes départementales et développement des territoires*
- *Région AURA : mobilité (AOML) et intermodalité (AOMR)*



# INTRODUCTION

## Les objectifs du Schéma Directeur des Mobilités Actives de la CC Bugey Sud

-  Etablir un réseau cyclable efficace, cohérent, attractif, qui s'appuie, de manière prioritaire sur l'exploitation et l'équipement d'infrastructures existantes.
-  Développer des services complémentaires permettant d'accompagner les changements d'usages
-  Définir les axes de communication permettant de valoriser les actions menées et d'accélérer les changements de comportements

Ce schéma sera un document de référence et de programmation permettant d'organiser le développement de l'usage du vélo sur la communauté de communes.

- Une **stratégie** de développement des usages cyclables à horizon 2030 via un **plan d'action** et une **programmation** pluriannuelle d'investissement sur 10 ans
- Une **vision de long terme** associée à une **logique « d'opportunité »** sur des axes non programmés mais identifiés comme importants à aménager pour les vélos en termes d'enjeux.

Il s'agit d'un document sans contrainte juridique et évolutif. Il peut être adapté en fonction des opportunités de financement, foncières et des contraintes budgétaires...

# INTRODUCTION



## Les étapes de l'élaboration du schéma directeur



### Diagnostic

- Visite de terrain et concertation (entretiens, enquête en ligne, club vélo...)
- Analyse des enjeux (morphologie du territoire, aménagements et services existants, demande...)
- Lignes de désirs
- ➔ **Diagnostic validé par le COPIL le 21/01/2021**

### Scénarios

- Analyse des tronçons à aménager
- Zoom sur les bourgs et centralités
- ➔ **Choix d'un scénario d'aménagement validé le 25/05/2021**

### Plan d'actions

#### Schéma directeur des Mobilités Actives en trois volets :

- Volet Aménagement : détails des tronçons à aménager en priorité, chiffrage, calendrier
- Volet Services : identification d'actions, chiffrage
- Volet Communication : identification d'actions, chiffrage
- ➔ **Plan d'action et programmation pluriannuelle validé par le COPIL le 17/09/2021**
- ➔ **Dispositif de suivi**

### Approbation du Schéma directeur des mobilités actives

- ➔ Commission mutualisée du 03/11/2021
- ➔ Délibération du conseil communautaire du 16/12/2021



# A. DIAGNOSTIC



© Bugey vélo



# DIAGNOSTIC

## Etat des lieux (morphologie et offre) :

Un territoire marqué par des coupures (*RD1504, RD992 et RD904*) et un relief de moyenne montagne (*levier VAE*)

Un territoire fortement polarisé par Belley et ses communes périphériques

Un réel besoin de sécurisation au sein des bourgs et au niveau des ponts / intersections pour développer la pratique

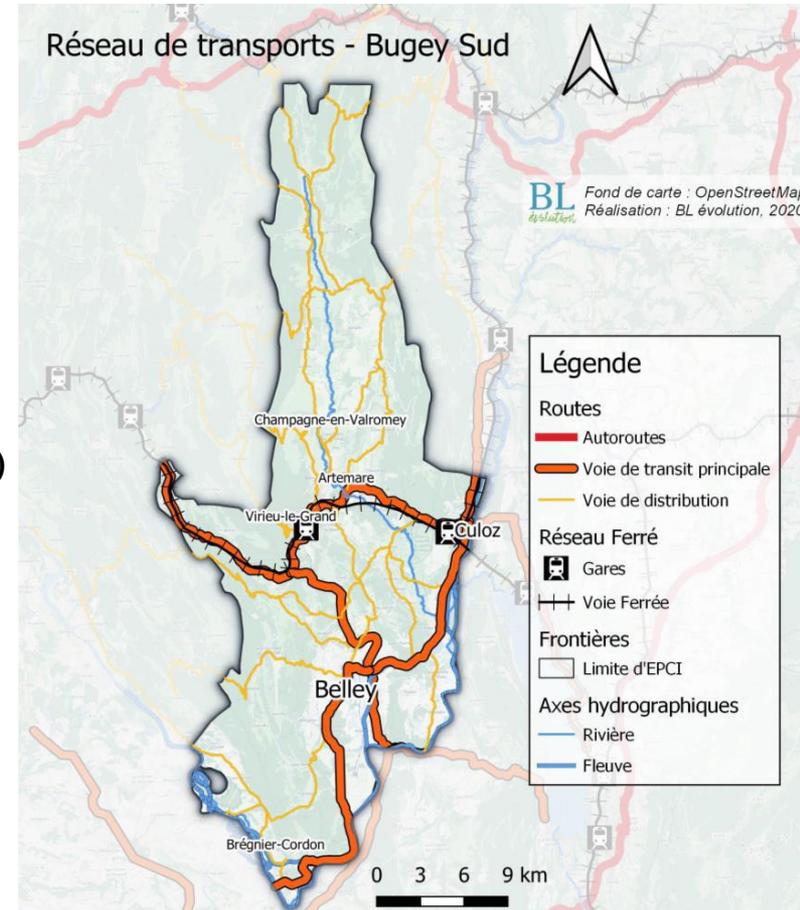
Peu d'aménagements cyclables en dehors de la ViaRhôna et des petites routes calmes à valoriser

Une pratique vélo centrée sur : tourisme, loisirs et sport

Un seul vélociste (uniquement à Belley) + 1 loueur (Les Plans)



+300 km de vélo  
de repérage terrain



# DIAGNOSTIC

## Etat des lieux (morphologie et offre) :

Un territoire marqué par des coupures (*RD1504, RD992 et RD904*) et un relief de moyenne montagne (*levier VAE*)

Un territoire fortement polarisé par Belley et ses communes périphériques

Un réel besoin de sécurisation au sein des bourgs et au niveau des ponts / intersections pour développer la pratique

Peu d'aménagements cyclables en dehors de la ViaRhôna et des petites routes calmes à valoriser

Une pratique vélo centrée sur : tourisme, loisirs et sport

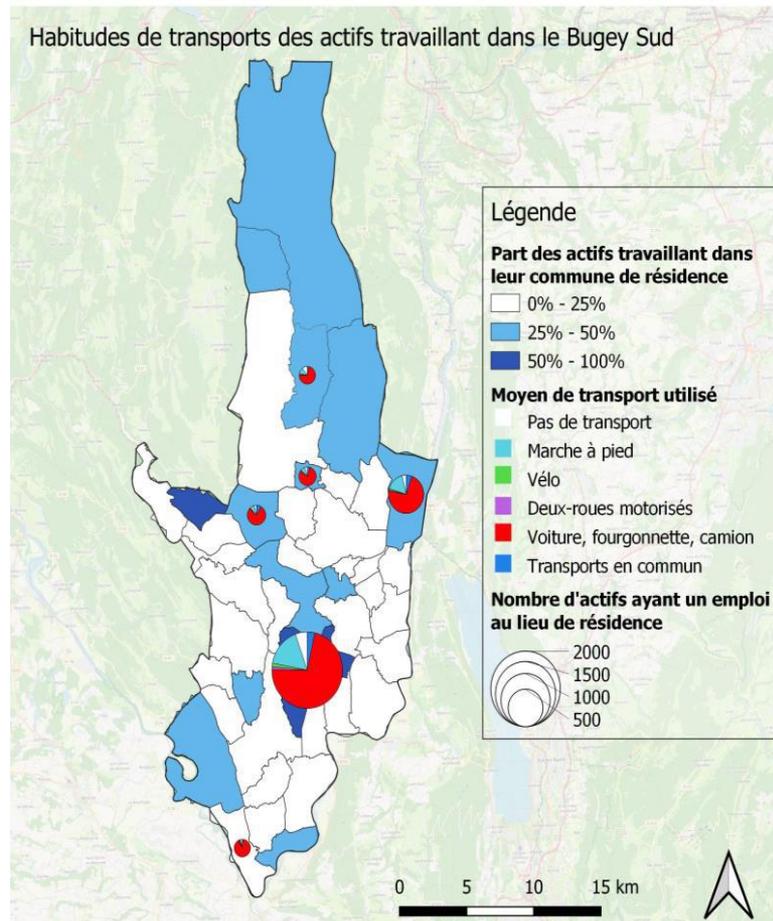
Un seul vélociste (uniquement à Belley) + 1 loueur (Les Plans)

## Potentiel de report modal vers le vélo important :

- 67 % des habitants de la CCBS habitent à moins de 20min à vélo d'un pôle (Belley, Culoz, Artemare, Champagne...).
- 33% des actifs occupés du territoire travaillent dans leur commune de résidence (+60% à Belley, 45% à Culoz)
- 52 % des élèves du territoire sont scolarisés dans leur commune de résidence.



+300 km de vélo de repérage terrain



# BILAN CONCERTATION

## Analyse de la demande :

L'utilisation actuelle du vélo est principalement une activité de loisir ou pour des petits déplacements du quotidien,

Toutefois, un tiers des répondants pourrait envisager d'utiliser le vélo pour aller au travail et plus de la moitié d'entre eux sont des cyclistes « très occasionnels » ou « non cyclistes »

**Le vélo est réellement envisagé par la population comme un mode de déplacement du quotidien, mais certains freins sont encore à lever :**

- La sécurité, 1<sup>er</sup> frein à l'usage du vélo (*d'abord besoin de liaisons sécurisées entre les communes, puis besoin d'aménager les centres-bourgs*)
- Le vol, 2<sup>ème</sup> frein au développement du vélo (*stationnement sur espaces publics et dans les entreprises*)
- 3<sup>ème</sup> enjeu : à l'école (*apprentissage*) et dans les entreprises (*incitation, accompagnement*)

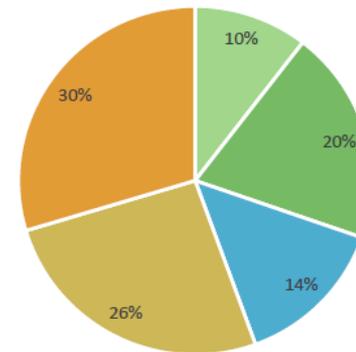


600 réponses à l'enquête en ligne

280 membres « club vélo »  
(envoi de 8 mails)

7 réunions de concertation  
(85 participants)

Utilisez-vous le vélo pour vos déplacements du quotidien?



- Presque quotidiennement pour tous mes déplacements
- 1 à 2 fois par semaine
- Pendant les vacances et les week-end uniquement
- Très rarement
- Jamais

# B. SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT

Bugey-Sud, « un territoire vélo » aujourd'hui...  
un « territoire cyclable » demain ?



© Jean-Luc PRAZ



# PRÉSENTATION DES AXES PRIORITAIRES

## 3 volets pour répondre aux enjeux :

1



### Aménager un territoire cyclable



Assurer des rabattements efficaces et sécurisés vers la ViaRhôna



Sur les grands axes : traiter les franchissements stratégiques, aménager un réseau sécurisé et efficace lorsqu'aucun itinéraire de substitution n'est envisageable



Mettre en place un jalonnement sécurisant et facilitant les déplacements sur les axes calmes non aménagés, voire les chemins carrossables



Dans les bourgs : poursuivre l'apaisement en diminuant la vitesse de circulation, y associer des aménagements favorables aux cyclistes, jusqu'aux sorties de bourgs

2



### Développer les services de l'écosystème vélo

Développer une première boucle de services autour du conseil, de la réparation et poursuivre le développement des services de location



Mettre en place des stationnements cyclables de qualité dans tous les lieux d'attractivité et d'intermodalité

3



### Construire et diffuser une culture vélo

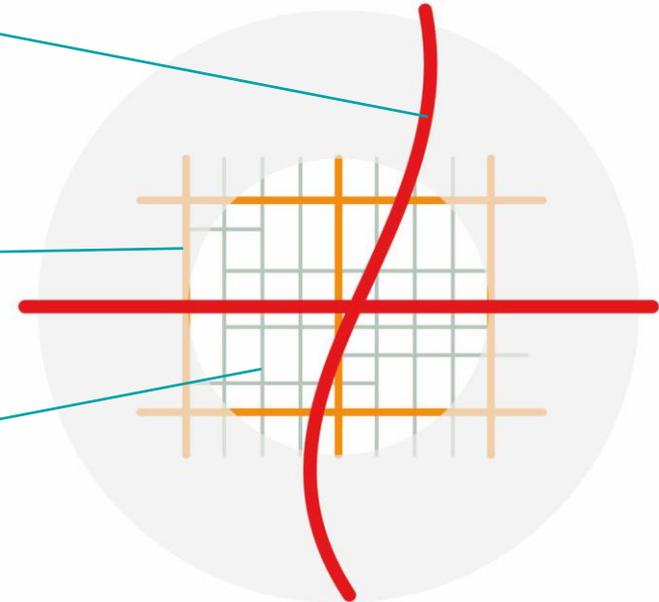
Elaborer une communication dynamique favorisant les changements d'usages



# ARTICULATION DU SCHÉMA DIRECTEUR

## Un réseau cyclable à 3 échelles

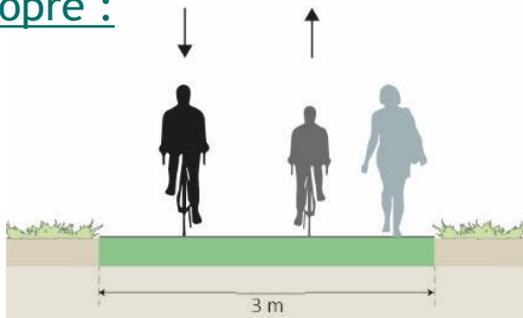
- Un réseau d'importance régionale / nationale : distances 30 km, peu d'intersections = ViaRhôna
- Un réseau structurant : liaison des pôles générateurs de trafic, liaison des communes entre elles = Schéma Directeur de Bugey Sud
- Un réseau irrigant : trajet du dernier kilomètre (zone 30, zone de rencontre, double-sens cyclable...) = voirie communale



# TYPES D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Pour un réseau structurant :

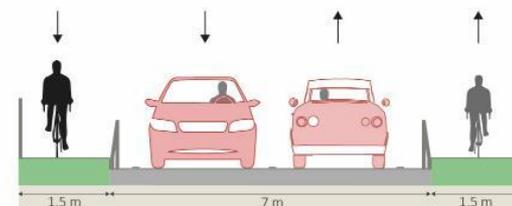
1) En site propre :



Voie verte

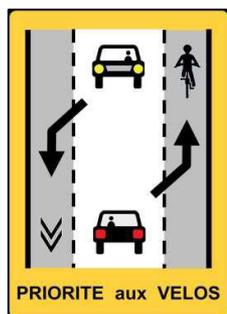
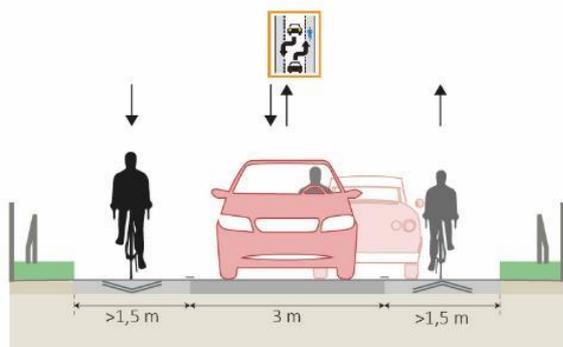


Piste cyclable bidirectionnelle



Piste cyclable unidirectionnelle  
(ou bande cyclable si pas de séparateur)

2) Partage de voirie :



CVCB (Chaussée à voie centrale banalisée)



# TYPES D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Pour un réseau irriguant :



Zone 30



Double-sens cyclable

Réf. Culoz



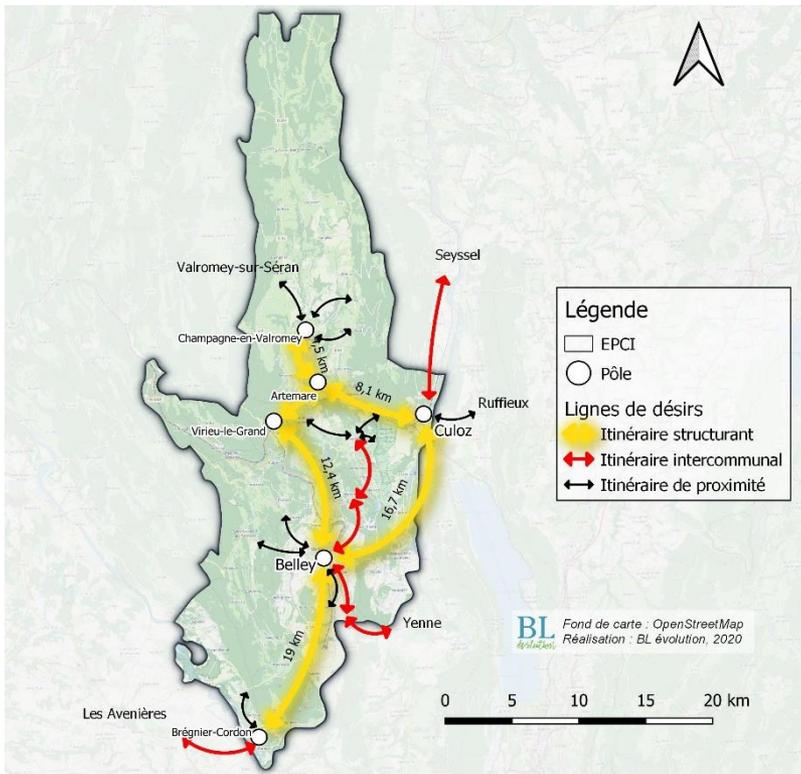
Zone de rencontre



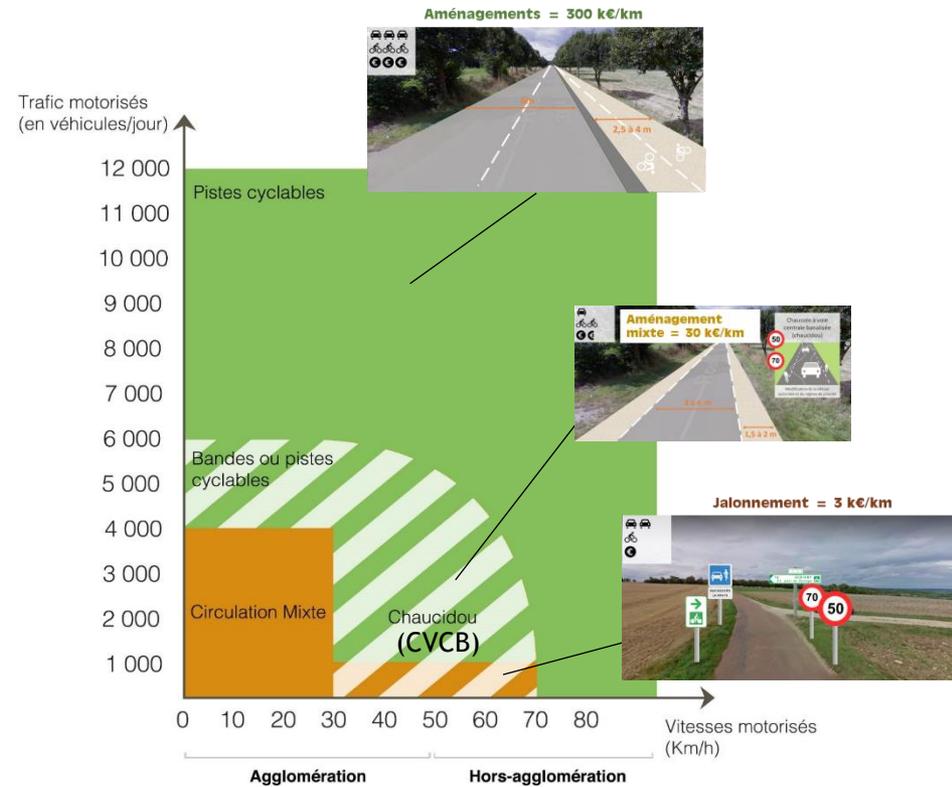
Cheminement doux

# MÉTHODE DE TRAVAIL

## Lignes de désirs préfigurant les scénarios



## Référentiel en fonction du trafic et de la vitesse

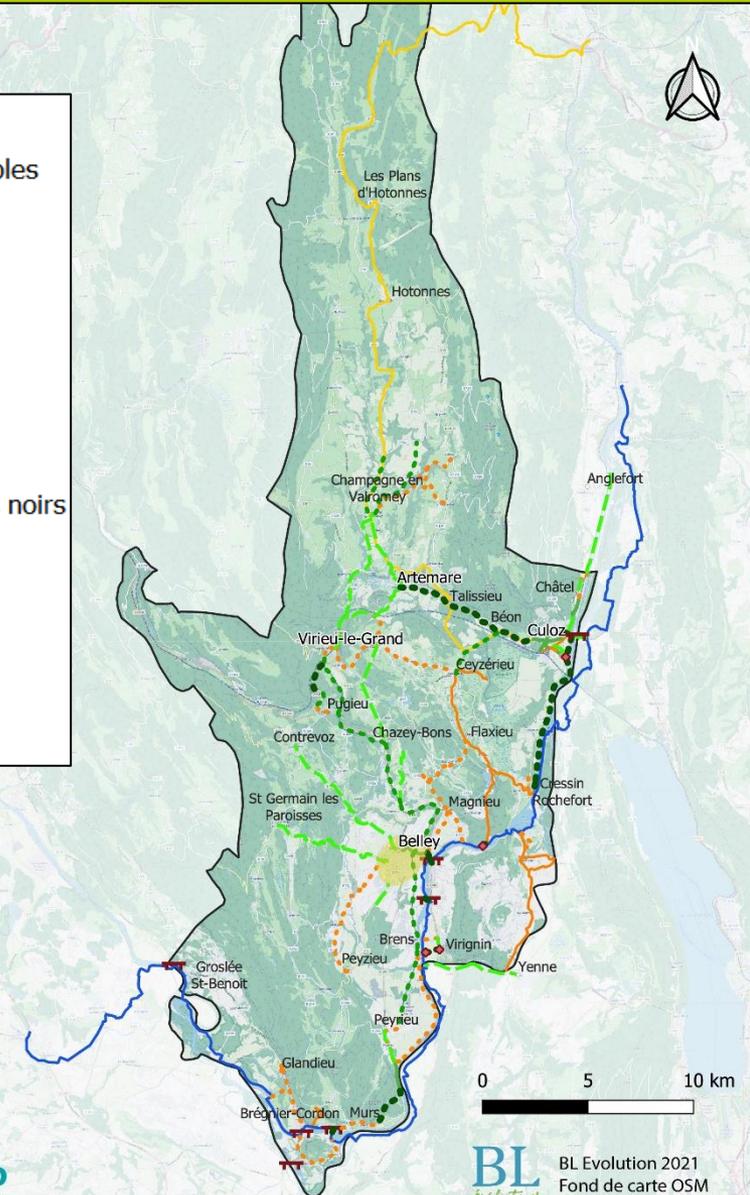
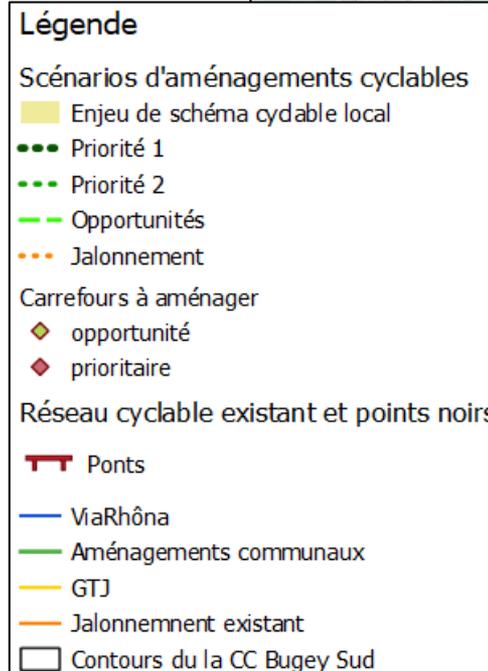


# SCHÉMA DIRECTEUR : VISION DE LONG TERME

La carte ci-contre présente les aménagements cyclables du territoire inscrits le schéma directeur des mobilités actives de la CC Bugey Sud.

Co-construite avec les habitants et les acteurs économiques, cette cartographie du schéma directeur oriente les projets d'aménagements de la communauté de communes et de ses partenaires (communes, département...).

Elle permet également d'intégrer le vélo dans une vision de long terme du territoire en fonction des opportunités (rénovations de routes ou de ponts, projets urbains...).



**En 2021 : 40 km d'aménagements cyclables + 30 km déjà jalonnés**

**Horizon 2030 : 95 km d'aménagements cyclables + 105 km jalonnés à horizon 2030**





© Jean-Luc PRAZ

# C. PLAN D' ACTIONS ET PLAN PLURIANNUEL D' INVESTISSEMENT



# AXE 1 : AMÉNAGER UN TERRITOIRE CYCLABLE



## Aménager un territoire cyclable

Une **stratégie** de développement des usages cyclables à horizon 2030 via une **programmation** pluriannuelle d'investissement sur 10 ans

Proposition des priorités selon :

- *faisabilité*
- *demande des habitants*
- *flux de cyclistes potentiels*

	Schéma Directeur		
	Priorité 1	Priorité 2	Opportunités
Investissement	5,1 M€	3,7 M€	5,2 M€
Cumulé		8,8 M€	14 M€
km aménagements	21,5 km	33,5 km	36 km
Cumulé		55 km	91 km
€/hab/an sur 10 ans	15,1 €	10,9 €	15,7 €
Cumulé €/hab/an sur 10 ans		26 €/an/hab	41,2 €

en comparaison

↑ potentiel  
(à voir par tronçon et non en totalité)

**Objectif plan vélo national : 30 € / hab / an**  
50 % à 80 % de co-financement possibles

+ Une **vision de long terme associée à une logique « d'opportunité »** sur des axes non programmés mais identifiés comme importants à aménager pour les vélos en termes d'enjeux.



**Entretien** de chacun aménagement réalisé à intégrer au budget de fonctionnement (environ 2000 €/km/an).



# AXE 1 : AMÉNAGER

**Proposition d'échéancier :**  
**2022** : études, MOe, demandes subvent°, sécurisation, jalonnement  
**2023-2024-2025-2026** : travaux d'aménagements

N°	Tronçons à aménager - <u>Priorité 1</u> (court terme 2022-2026)	Km	Coût	Maitrise d'ouvrage
1.1	Voie verte Cressin / Culoz (connexions avec la ViaRhôna et la gare de Culoz)	8 km	955 k€	CCBS (foncier CNR), CD01 (intersection RD)
1.2	Voie verte Peyrieu / Murs et Gélignieux	2 km	200 k€	CCBS (foncier : Murs et G. ou CNR)
1.3	Aménagement entre Artemare et Culoz	7 km	2 M€	CD01, CCBS/communes (bourgs)
1.4	Accès au village d'entreprises Actipôle Park	0,8 km	175 k€	CCBS, CD01
1.5	Aménagement Avenue Falconnier à Culoz	0,4 km	350 k€	Ville de Culoz
1.6	Liaison vers Forêt de Rothonne	0,5 km	100 k€	Ville de Belley
1.7	Sécurisation du Pont de Coron	0,8 km	500 k€	CD01
1.8	Sécurisation des ponts : CVCB La Bruyère, CVCB Pont SNCF Culoz	0,3 km	20 k€	CCBS
1.9	Sécurisation ViaRhôna : accès carrefour vers Lac de Barterand, traversée Massignieu, accès pont de Groslée	0,2 km	150 k €	CCBS, CD01
1.10	Sécurisation accès Lac Virieu depuis Virieu-le-Grand	1,5 km	400 k€	CD01
1.11	<u>Jalonnement</u> (signalétique)	75 km	200 k€	CCBS
1.12	<u>Etude</u> pré-opérationnelle globale sur le potentiel amgt de l'ancienne voie ferrée Peyrieu / Virieu-le-Grand		50 k€	CCBS (foncier SNCF Réseau)
1.13	<u>Révision du plan de circulation</u> de la ville de Belley		À chiffrer	Ville de Belley
<b>TOTAL</b>		<b>21,5 km</b>	<b>5,1 M €</b>	



# AXE 1 : AMÉNAGER UN TERRITOIRE CYCLABLE

N°	Tronçons à aménager - Priorité 2 (moyen terme 2026 - 2032)	Km	Coût	Maitrise d'ouvrage
1.21	Voie verte Peyrieu / Virieu-le-Grand Tranche 1 (Brens / Peyrieu + Belley / Chazey-Bons)	11,5 km	1,7 M€	CCBS
1.22	Voie verte Peyrieu / Virieu-le-Grand Tranche 2 (Belley / Brens + Chazey-Bons / Virieu-le-Grand)	10,5 km	1,6 M€	CCBS
1.23	Aménagement entre Béon et Ceyzérieu (CVCB)	3 km	100 k€	CD01
1.24	Rendre la Ville de Belley cyclable (amgts suite à l'étude)	A définir	A chiffrer	Ville de Belley
1.25	Accès Lac Virieu depuis Pugieu	1 km	75 k€	CCBS
1.26	Champagne en Valromey / Poisieu (CVCB)	4,5 km	135 k€	CCBS
1.27	Champagne en Valromey / Passin (CVCB)	3 km	90 k€	CCBS
	<b>TOTAL</b>	<b>35 km</b>	<b>3,7 M €</b>	

# AXE 1 : AMÉNAGER UN TERRITOIRE CYCLABLE

Tronçons à aménager - Logique d'opportunité (long terme)	Remarques
Pont de la Loi (aménagement en site propre cf. rénovation du pont)	CD73, en partenariat avec CD01
Yenne / Passerelle La Balme (amgt des Gorges de la Balme)	Hors territoire (projet VVV 5 lacs ?)
Culoz / Anglefort (foncier CNR)	En fonction de la CC Usse et Rhône
Artemare / Virieu-le-Grand	
Artemare / Champagne-en-Valromey	
Champagne-en-Valromey / Virieu-le-Grand	
Belley / Contrevoz	
Belley / St Germain les Paroisses	
Chazey-Bons / Saint Martin de Bavel	

# AXE 1 : AMÉNAGER UN TERRITOIRE CYCLABLE

## Rappel de la législation - Loi d'Orientation des mobilités (décembre 2019)



La loi d'orientation des mobilités réaffirme l'obligation pour les gestionnaires de la voirie de mettre en place des aménagements cyclables lors des rénovations de voie. **En milieu urbain, cette obligation est inconditionnelle**

« À l'occasion des réalisations ou des rénovations des **voies urbaines**, ... doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements **prenant la forme de pistes, de bandes cyclables, de voies vertes, de zones de rencontre ou, pour les chaussées à sens unique à une seule file, de marquages au sol** en fonction des besoins et contraintes de la circulation. »

Hors agglomération, le gestionnaire de la voirie, en lien avec l'autorité organisatrice de la mobilité, est tenu **d'évaluer le besoin de réalisation d'un aménagement cyclable**, ainsi que sa faisabilité technique et financière. Cette évaluation est rendue publique.

*Article L 228-2 et L228-3 du code de l'environnement*



# AXE 2 : DÉVELOPPER LES SERVICES VÉLO

## Développer les services de l'écosystème vélo

### Action n° 1 : Multiplier les vélos disponibles

- Aides à l'achat VAE
- Service de location VAE
- Bourse aux vélos

### Action n° 2: Favoriser la réparation de vélo

- Ateliers vélo participatifs (entretien, réparation)
- AMI pour l'installation d'un privé (réparateur ambulant, Café vélo associatif...)

### Action n° 3 : Augmenter le stationnement vélo

- Déploiement d'équipements au niveau des centres-bourgs, équipements publics, sites touristiques...
- Inciter les acteurs privés à s'équiper (centres commerciaux, entreprises...)

### Action n° 4 : Favoriser le développement du tourisme à vélo

- Poursuite de la labellisation d'acteurs touristiques dans la démarche « Accueil Vélo » (cf. OT)
- Soutien aux événements ponctuels autour du vélo tourisme (cf. dispositif de subventions de la CCBS + accompagnement OT)

### Action n° 5 : Faciliter et promouvoir l'intermodalité vélo (AOM Région)

- Mise en accessibilité de la gare de Culoz (en remplacement de la passerelle)
- Stationnement sécurisé au niveau des gares, arrêts de car et aires de covoiturage
- Expérimenter les racks à vélo sur une ligne interurbaine



Estimation : 75 à 85 k €/an



# AXE 2 : DÉVELOPPER LES SERVICES VÉLO

N°	Actions liées aux services	Précisions	Coût	Qui ?
2.1a	Aide à l'achat VAE	Montant ? Critères ? Récurrence ?	10 à 20 k € ?	CCBS (+ communes, Région ?)
2.1b	Service location VAE		12 k €/ an (hors invt)	CCBS (partenariat ODYNEO)
2.1c	Bourse aux vélos		1 000 €/an	VBS / Olévélo
2.2	Favoriser la réparation	Formation, local, matériel ?	A chiffrer	A définir (ODYNEO/VBS; Olévélo ? privé ?)
2.3	Stationnement sécurisé		100 k € / 3 ans	CCBS, communes
2.4	Soutien au développement du tourisme à vélo	Dispositif de subventions	27 000 € / an	CCBS (+ OT : accueil vélo et accompagnement)
2.5a	Mise en accessibilité de la gare de Culoz	Échéance 2025 ?	A chiffrer	Région AURA
2.5b	Favoriser l'intermodalité (vélo + car / covoiturage)		A définir	Région AURA
	<b>TOTAL</b>		<b>75 à 85 k €/an</b>	

# AXE 3 : DIFFUSER UNE CULTURE VÉLO



## Construire et diffuser une culture vélo

### Action n° 1 : Inscrire le vélo au cœur du projet et de l'identité du territoire

- Intégrer le vélo à la stratégie de communication et au projet de territoire en s'appuyant sur la marque « Bugey vélo »
- Publications régulières sur les réseaux
- Organisation d'événements (ex : Mai à vélo, Fête du vélo...)
- Elaboration de la carte du territoire cyclable (amgts, jalonnement, équipements, boucles loisirs...)

### Action n° 2 : Développer l'apprentissage du vélo sur la durée

- Mise en place du Savoir Rouler à vélo dans les écoles
- Stages d'apprentissage vélo, remise en selle et sensibilisation

### Action n° 3 : Accompagner les entreprises à développer de nouvelles mobilités

- Organisation du challenge mobilité « Au travail, j'y vais à vélo »
- Promotion du forfait mobilités durables et des plans de mobilités auprès des entreprises

### Action n° 4 : Favoriser la montée en compétence des acteurs du territoire

- Formation interne, construction d'une culture vélo avec les partenaires et aménageurs
- Adhésion aux réseaux de collectivités engagés sur la question du vélo
- Fédération des acteurs (magasins, loueurs, réparateurs, recyclerie, clubs cyclo, accueil vélo...)

### Action n° 5 : Gouvernance du schéma directeur

- Suivi de la mise en œuvre du Schéma directeur cyclable par le COPIL + Club Vélo



COORDINATEUR DU RÉSEAU NATIONAL CYCLABLE



# AXE 3 : DIFFUSER UNE CULTURE VÉLO

N°	Actions liées à la culture vélo	Précisions	Coût	Qui ?
3.1a	Organisation d'événements Bugey vélo + Communication régulière	Mai à vélo, challenge...	5 000 €/an ? + Animation	CCBS
3.1b	Edition d'une carte du territoire cyclable		2000 €	CCBS
3.2a	Savoir Rouler à vélo (Génération vélo)	Convention Olévélo/ écoles	10 000 €/an ? + Coordination	CCBS / communes ?
3.2b	Ateliers d'apprentissage vélo / Remise en selle	BE vélo	2 000 €/an	CCBS
3.3	Accompagner les entreprises		Animation	CCBS
3.4a	Adhésion Association Vélo & Territoires		1 000 €/an	CCBS
3.4b	Formations		3 000 €/an	CCBS
3.5	Animation, montage projets, + suivi du schéma vélo	Dont poste chargée de mission	25 k €/an ?	CCBS
	<b>TOTAL</b>		<b>45 à 50 k € /an</b>	

# FINANCEMENT DES ACTIONS

Financements divers et évolutifs...  il est important de rester en veille...

50 % à 80 % de co-financement possibles

## ETAT

- Appel à projets « Fonds Mobilités Actives - Continuités cyclables » ex. Cressin-Culoz, Pont de Coron...
- Plan Vélo
- CRTE (DSIL / DETR)
- Plan de Relance
- FNADT / Massif du Jura
- ...

## CEE

- Programme ALVEOLE ex. stationnement sécurisé
- Programme MOBY
- Programme O'velo
- Objectif Employeur Provélo...

## FONDS EUROPEENS

- LEADER ex. amgt Av. Falconnier
- FEDER

## CD01

- Plan vélo

## REGION

- Dispositifs AOM Région / AOM Locale ex. stationnement sécurisé, acquisition de VAE...
- Contrat Ambition Région
- CPER ex. aménagements cyclables
- SDA-Ad'AP ferroviaire ex. passerelle Culoz
- ...

## Autres financeurs

- ADEME
- CNR
- ...



# CONCLUSION

## Tableau récapitulatif - Projet « Schéma Directeur Mobilités Actives Bugey Sud »



PLAN VELO Bugey Sud sur 10 ans	Coût tous MO confondus
<b>Axe 1 Aménager un territoire cyclable</b>	<b>8,8 M€</b>
Priorité 1 (2022 - 2025)	5,1 M€
Priorité 2 (2026 - 2032)	3,7 M€
Investissement en €/hab/an sur 10 ans	26 €/hab/an
<b>Axe 2 Développer les services vélo</b>	<b>75 à 85 k €/an</b>
<b>Axe 3 Construire et diffuser une culture vélo</b>	<b>45 à 50 k € /an</b>
<b>TOTAL</b>	<b>Environ 10 M €</b>

Objectif plan vélo national : 30 € / hab / an  
50 % à 80 % de co-financement possibles

➔ Environ 30 € /hab /an  
Pour CCBS : environ 20 €/hab/an,  
hors subventions, tous budgets confondus  
(voirie, mobilité, tourisme)



Promu par





**MERCI POUR  
VOTRE ATTENTION**



**BUGEYSUD**  
Communauté de communes